DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2026 :

1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20/05/2026

1 Conseil d'administration & Bureau : Mise en place suite aux dernières élections municipales et communautaires

1-1 Installation du Conseil d'administration – Prise d'acte du renouvellement des représentants des communes et EPCI

1-2 Fixation du nombre des membres du bureau du conseil d'administration

1-3 Election des vice-président(e)s du bureau du conseil d'administration

1-4 Election d'un membre du bureau du conseil d'administration

1-5 Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Président(e)s du conseil d'administration

1-6 Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration

1-7 Délégation d'attributions du conseil d'administration au Président et au bureau

2 Désignation des membres des différentes commissions et instances

2-1 Commission d'appel d'offres – Fixation des conditions de dépôt des listes des candidats

2-2 Elections – Commission d'appel d'offres

2-3 Composition des commissions d'élus du conseil d'administration – Désignation des membres :

- Commission finances ;
- Commission logistique ;
- Commission RH Volontariat ;
- Commission patrimoine.

2-4 Actualisation des représentants du SDIS au comité social territorial (CST) et à sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT), ainsi que des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au sein des commissions administratives paritaires (CAP) compétentes à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels

2-5 Information sur les résultats des élections des représentants de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

2-6 Modalités de désignation des membres supplémentaires du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

2-7 Désignation des représentants de l'administration au sein du conseil médical des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels

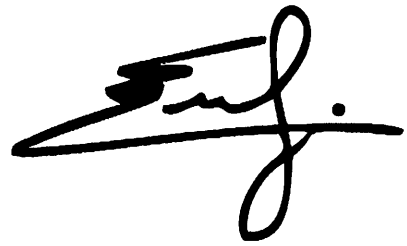
2-8 Désignation du délégué du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le présent recueil est mis à la disposition du public en ligne sur le site SDIS50.fr à compter du 31/01/2026

Je soussigné Franck ESNOUF, Président du conseil d'administration, certifie exacte la liste des actes, ainsi que la date de publication indiquée ci-dessus.

Fait à SAINT-LO, le 21/01/2026

Le président du conseil
d'administration du SDIS de la Manche,



Franck ESNOUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN *(ainsi que son suppléant M. VILQUIN) ;* M. Vincent BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme Julie BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADJ MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme. LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER.

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 1-1

Objet : Installation du conseil d'administration – Prise d'acte du renouvellement des représentants des communes et EPCI

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les opérations électorales organisées le 30 juin 2026 en vue de la désignation des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Manche ;

Vu les résultats proclamés par la commission de recensement des votes ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du conseil d'administration,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au sein du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Manche ;
- **PREND ACTE** de la composition actualisée du Conseil d'administration telle qu'elle résulte des opérations électorales du 30 juin 2026.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA25092026_1-1-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN *(ainsi que son suppléant M. VILQUIN) ;* M. Vincent BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme Julie BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADJ MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme. LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER.

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 1-2

Objet : Fixation du nombre de membres du bureau du conseil d'administration

Vu le code général des collectivités territoriales notamment en son article L. 1424-27 ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de fixer à 5, le nombre de membres du bureau à savoir, le Président du conseil d'administration, 3 vice-présidents et un membre supplémentaire.
- **DÉCIDE** que le bureau pourra valablement délibérer si, au minimum, trois de ses membres y sont présents, dont le Président ou la 1ère Vice-Présidente.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA25092026_1-2-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN *(ainsi que son suppléant M. VILQUIN) ;* M. Vincent BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme Julie BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADJ MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme. LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER.

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 1-3

Objet : Election des vice-président(e)s du bureau du conseil d'administration

Vu le code général des collectivités territoriales notamment en son article L. 1424-27 ;

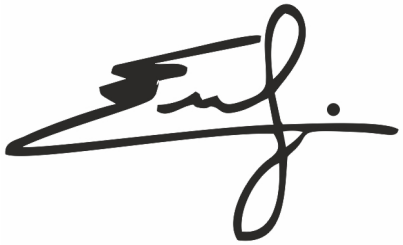
Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après avoir procédé à un vote, élit comme membres du bureau :

- Madame Valérie NOUVEL, 1ère vice-présidente, en charge du patrimoine ;
- Monsieur Fabrice LEMAZURIER, 2ème vice-président, en charge des finances ;
- Madame Carine GRASSET, 3ème vice-présidente, en charge du Volontariat-Ressources Humaines.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA25092026_1-3-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN *(ainsi que son suppléant M. VILQUIN) ;* M. Vincent BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme Julie BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADJ MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme. LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER.

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 1-4

Objet : Election d'un membre du Bureau du conseil d'administration

Vu le code général des collectivités territoriales notamment son article L. 1424-27 ;

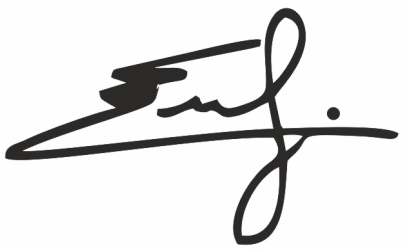
Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après avoir procédé à un vote, élit comme membre du Bureau :

- Monsieur Gilles LELONG, membre en charge de la logistique.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA25092026_1-4-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN *(ainsi que son suppléant M. VILQUIN) ;* M. Vincent BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme Julie BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADJ MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme. LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER.

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 1-5

Objet : Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Président(e)s du conseil d'administration

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1424-27, R. 1424-17, L. 3123-15 et L. 3123-16 ;

Vu, l'arrêté n° ARR-2026-182 du Président du Conseil Départemental de la Manche du 23 septembre 2026 désignant Monsieur Franck ESNOUF comme Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et secours (SDIS) de la Manche ;

Vu la délibération n° 1-3 en date du 25 septembre 2026, actant l'élection des vice-présidents du conseil d'administration ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **FIXE** le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de président et des vice-présidents du conseil d'administration comme suit :

 - Président : 50% de l'indemnité des conseillers départementaux des départements dont la population est comprise entre 500 000 et moins de 1 000 000 d'habitants, soit 30% du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique ;

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA25092026_1-5-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

- Vice-président : 25% de l'indemnité des conseillers départementaux des départements dont la population est comprise entre 500 000 et moins de 1 000 000 d'habitants, soit 15% du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA25092026_1-5-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Manche s'est réuni le 25 septembre 2026 à 14 heures 30, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de la Manche, 1238 rue du vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 1-6

Objet : Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R. 1424-16 ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil d'administration ci-annexé.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_1-6-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 1-7

Objet : Délégation d'attributions du Conseil d'administration au Président et au bureau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1424-27, L. 1424-30 ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer au bureau l'ensemble de ses compétences à l'exception :

En matière de fonctionnement :

- Délibération relative au nombre et à la répartition des sièges dans les 6 mois précédant le renouvellement des représentants des communes et EPCI
- Fixation des indemnités de fonctions du Président et des Vice-Présidents
- Nomination ou élection des représentants du conseil d'administration au sein des commissions ou instances internes ou externes au SDIS
- Décision de délégation d'attribution du conseil d'administration au Président
- Décision d'approbation du règlement intérieur du CASDIS
- Modalités d'organisation des élections

En matière de finances :

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_1-7-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

- Décisions relatives à l'adoption, modification du budget et au budget supplémentaire
- Décisions relatives au compte administratif en application des articles L. 1612-1 à L. 1612-20 du code général des collectivités territoriales
- Approbation du compte de gestion
- Affectation des résultats
- Méthode de calcul et la contribution du département, des EPCI et communes compétentes en matière d'incendie au budget.

En matière de ressources humaines :

- Fixation des taux de promotion, d'avancement, de grade à l'intérieur des cadres d'emplois
- Création et suppression d'emploi au tableau des effectifs
- Décisions relatives à la politique d'indemnisation de l'activité de sapeur-pompiers volontaires
- Dispositif de recrutement de sapeurs-pompiers saisonniers pour la surveillance des plages
- Modifications d'organisation structurelle du SDIS (groupements, services…)
- Décisions relatives aux droits des agents : régime indemnitaire (PATS), participation mutuelle, prestations sociales…
- Décisions relatives aux modes d'organisation du travail (télétravail, temps choisi)

En matière de documents structurants :

- Adoption du règlement intérieur de l'établissement
- Avis préalables à l'adoption ou modification du SDACR (schéma départemental d'analyse et de couverture des risques), à l'arrêté organisant le corps départemental, à l'adoption du règlement opérationnel
- Adoption des plans permettant la mise en conformité avec le SDACR (ex : plan d'équipement, plan de formation, plan particulier d'intervention…)

En matière de contrats/subventions :

- Octroi de subventions aux associations
- Approbation des conventions portant engagement pluriannuel de moyens financiers ou de prestations en nature du SDIS au profit de telles associations, hormis celles à intervenir avec les amicales locales des centres de secours ou les sections locales de jeunes sapeurs-pompiers
- Approbation des modèles de conventions type à intervenir entre le SDIS et les tiers, quel qu'en soit le domaine, qui ont vocation à être déclinées avec différents acteurs (ex : les amicales, l'UDSP, associations des jeunes sapeurs-pompiers)
- Convention SAMU/SDIS
- Convention CD/SDIS

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_1-7-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

- **DECIDE** de déléguer au Président du conseil d'administration, les compétences suivantes :

En matière de finances :

- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer les actes nécessaires à ces investissements.

En matière de commande publique :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services (y compris d'assurance) dont le montant est inférieur aux seuils européens, lorsque les crédits sont prévus au budget.
- Signer les avenants aux marchés dont le montant est inférieur aux seuils européens.

En matière juridique :

- Ester en justice devant les différentes juridictions en tant que demandeur ou défendeur, dont plaintes avec constitution de partie civile
- Choisir les avocats, notaires, avoués, huissier de justice et experts
- Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissier de justice et experts.

- **DECIDE** que le Président du Conseil d'administration du SDIS, pourra déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, la signature des actes relevant des attributions du conseil d'administration qui lui sont déléguées par la présente délibération au Directeur du SDIS, au Directeur adjoint, aux sous-directeurs, aux chefs de groupement et responsables de service.

- **DECIDE** que tout sujet revêtant une certaine importance peut faire l'objet d'une délibération en conseil d'administration, quand bien même la compétence aurait été déléguée au bureau.

- **PRECISE** que le Président est tenu de rendre compte des décisions prises par délégation par le bureau et par lui-même à chacune des réunions du conseil d'administration.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_1-7-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 2-1

Objet : Commission d'appel d'offres - Fixation des conditions de dépôt des listes de candidats

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1414-2, L. 1411-5 et D. 1411-3 à D. 1411-5 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée, outre son président, de cinq membres titulaires du Conseil d'administration élus en son sein, et qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de cinq membres suppléants ;

Considérant que les membres titulaires et suppléants sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration de fixer les conditions de dépôt des listes de candidats préalablement à cette élection ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer les modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la CAO de la façon suivante :

 - Les listes doivent être déposées au secrétariat de séance du conseil d'administration du 25 septembre 2026, à compter de l'adoption de la présente délibération et au plus tard avant l'ouverture du scrutin relatif à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA25092026_2-1-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

- Les listes doivent être établies par écrit et indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants ;

- **DECIDE** de procéder, à l'issue du délai de dépôt, à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres ;
- **DECIDE** de procéder au vote à main levée.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA25092026_2-1-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N°2-2

Objet : Elections - Commission d'appel d'offres

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L. 1411-5, D. 1411-3 et D. 1411-5 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération 2-1 du conseil d'administration du 25 septembre 2026 fixant les modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

Vu la liste des candidats déposée auprès du secrétariat de séance du conseil d'administration ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du conseil d'administration ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **ELIT** les membres de la commission d'appel d'offres, pour la liste présentée :

Titulaires	Suppléants
Mme Frédérique BOURY	M. Jean-Marc FRIGOUT
M. Jacques COQUELIN	Mme Aurélie GIGAN
M. Hervé DESSEROUER	Mme Patricia LECOMTE
Mme Véronique MARTIN-MORVAN	M. Christophe FOSSEY
Mme Valérie NOUVEL	M. Gilles LELONG

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DC-A25926_2-2-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

- **INSTALLE** la Commission d’Appel d’Offres pour la durée de la mandature.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d’administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-2-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 2-3

Objet : Commissions d'élus – Désignation des membres

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **DESIGNE** comme membre de la « commission **Finances** » :
 - Président : M. Franck ESNOUF
 - Vice-Présidente : M. Fabrice LEMAZURIER, 2ème Vice-Président du CASDIS
 - Membres : - M. Carles DUPONT
 - M. Philippe GOSSELIN
 - Mme Odile LEFAIX-VERON
 - Mme Brigitte LEGER-LEPAYSANT

- **DESIGNE** comme membre de la « commission **Logistique** » :
 - Président : M. Franck ESNOUF
 - Vice-Président : M. LELONG, Membre du bureau du CASDIS
 - Membres : - Mme Odile LEFAIX-VERON
 - Mme Brigitte LEGER-LEPAYSANT
 - M. Philippe LEROY

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-3-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

- **DESIGNE** comme membre de la « commission **Volontariat-Ressources Humaines** » :

 - Président : M. Franck ESNOUF
 - Vice-Présidente : Mme Carine GRASSET, 3ème Vice-Présidente du CASDIS
 - Membres :
 - Mme Frédérique BOURY
 - M. Jean-Marc FRIGOUT
 - M. Philippe LEROY
 - Mme Véronique MARTIN-MORVAN

- **DESIGNE** comme membres de la « commission **Patrimoine** » :

 - Président : M. Franck ESNOUF
 - Vice-Présidente : Mme Valérie NOUVEL, 1ère Vice-Présidente du CASDIS
 - Membres :
 - Mme Frédérique BOURY
 - M. Christophe FOSSEY
 - Mme Brigitte LEGER-LEPAYSANT
 - M. Gilles LELONG

- **PRECISE** que ces commissions exerceront leurs missions pendant toute la durée de la mandature, sauf modification décidée par le Conseil d'administration.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-3-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 2-4

Objet : Actualisation des représentants du SDIS au comité social territorial (CST) et à sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT), ainsi que des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au sein des commissions administratives paritaires (CAP) compétentes à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique ;

Vu les décrets n°85-565 du 30 mai 1985 modifiés relatifs aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités et de leurs établissements publics ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-4-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

Le Conseil d'Administration est informé de la désignation des représentants du conseil d'administration opérée par le Président du conseil d'administration par arrêté afin de siéger au CST, à la F3SCT et à la CAP.

Représentants au CST et à la F3SCT :

Titulaires	Suppléants
M. Franck ESNOUF	M. Vincent BICHON
Mme Carine GRASSET-MAHIEU	M. Carles DUPONT
Mme Frédérique BOURY	M. Hervé DESSEROUER
M. Philippe LEROY	M. Christophe FOSSEY
Mme Brigitte LEGER-LEPAYSANT	M. Gilles LELONG

Représentants à la CAP :

Titulaires	Suppléants
M. Franck ESNOUF	M. Gilles LELONG
M. Philippe LEROY	M. Jacques COQUELIN
Mme Carine GRASSET-MAHIEU	Mme Frédérique BOURY
M. Brigitte LEGER-LEPAYSANT	M. Hervé DESSEROUER

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-4-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 2-5

Objet : Information sur les résultats des élections des représentants de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles R. 1424-31 et R. 1424-18 ;

Vu l'arrêté du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2022 modifié portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2022 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu les résultats des opérations électorales organisées le 30 juin 2026 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-5-AR
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

- **PREND ACTE** des résultats des élections des représentants de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS), tels que présentés dans le procès-verbal de proclamation des résultats ;

- **PREND ACTE** des résultats des élections des représentants du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV), tels que présentés dans le procès-verbal de proclamation des résultats ;

- **PREND ACTE** de la composition de ces deux instances telle qu'elle résulte des opérations électorales du 30 juin 2026.

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-5-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 2-6

Objet : Modalités de désignation des membres supplémentaires du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R. 1424-23 ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2022 modifié, portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'Administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **DECIDE** de procéder à la désignation des représentants supplémentaires de l'administration appelés à siéger au sein du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;

- **DECIDE** de maintenir les représentants supplémentaires suivants qui siègeront au CCDSPV :

Titulaires	Suppléants
Mme Valérie NOUVEL	M. Jean-Marc FRIGOUT
M. Grégory GALBADON	M. Philippe GOSSELIN

Certifie exécutoire

Le président du conseil d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-6-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 2-7

Objet : Désignation des représentants de l'administration au sein du conseil médical des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2025 fixant la composition particulière du conseil médical en vue de l'attribution des prestations et indemnisations prévues par la loi du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;

Vu le décret n° 2025-330 du 10 avril 2025 relatif à la médecine d'aptitude des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **DESIGNE** comme représentants du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours au sein du conseil médical compétent à l'égard des sapeurs-pompiers volontaires :

Titulaire	Suppléant
M. Franck ESNOUF	M. Antoine DELAUNAY

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-7-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

- **DESIGNE** comme représentants du service départemental d'incendie et de secours au sein du conseil médical compétent, à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels :

Titulaires	Suppléants
M. Franck ESNOUF	Mme Valérie NOUVEL M. Jean-Marc FRIGOUT
Mme Carine GRASSET	M. Philippe LEROY M. Hervé DESSEROUER

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-7-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA MANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche s'est réuni le **25 septembre 2026, à 14h30**, à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, 1238 rue du Vieux Candol à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Franck ESNOUF, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Date de la convocation : 19 août 2026

Etaient présents : M. le Préfet, M. Le Directeur du Cabinet du Préfet, M. ESNOUF, Mme BOURY, M. COQUELIN, M. DUPONT, M. FOSSEY, M. FRIGOUT, M. GALBADON, M. GOSSELIN, Mme GRASSET, Mme LECOMTE, Mme LEFAIX-VERON, Mme LEGER-LEPAYSANT, M. LELONG, M. LEMAZURIER, M. LEROY, Mme NOUVEL, Mme MARTIN-MORVAN.

Etaient absents : M. DELAUNAY *(ainsi que son suppléant M. DENIS)*, M. DESSEROUER *(ainsi que sa suppléante Mme. LE GOFF)*, Mme FAUVEL *(ainsi que son suppléant M. BRAUD)*, Mme GIGAN (ainsi que son suppléant M. VILQUIN), M. BICHON *(ainsi que sa suppléante Mme BARENTON-GUILLAS)*

Assistaient également :
- en tant que membres avec voix consultative : COL GRAS, COL DEDIEU, MCL BERGINIAT, LCL POISSON, CDT DUCHEMIN, LTN GOHON, ADC MAYEUR, Mme COLIN, Mme BOURDEL.
- LCL LION, LCL FOUQUET, CDT BEDEL, CDT PALMIER, CNE MOUCHEL, M. PUISNEY BELLINI, Mme RICHTER, Mme LEPRIEUR, Mme LECHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Frédérique BOURY

RAPPORT N° 2-8

Objet : Désignation du délégué du comité national d'action sociale (CNAS)

Vu la délibération n° 5-2 du 13 décembre 2016 du conseil d'administration du service départemental d'incendie et secours ;

Vu le rapport de présentation adressé à chaque membre du Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

- **DESIGNE** comme délégué CNAS :

Titulaire	Suppléant
M. Franck ESNOUF	Mme Patricia LECOMTE

Certifie exécutoire

Le président du conseil
d'administration du SDIS,



Franck ESNOUF

Accusé de réception en préfecture
050-285000014-20260925-DCA250926_2-8-AI
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026